



Estelle Martinet <estelle.martinet@dune-energie.fr>

autorisation

2 messages

Estelle Martinet <estelle.martinet@dune-energie.fr>
À : Maxime Picavet <m.picavet@restaurantsdelille.com>

8 novembre 2022 à 11:10

Re Bonjour Maxime,

Suite à notre échange téléphonique : je vous laisse m'envoyer à la suite de ce mail votre "bon pour accord" afin de pouvoir lancer un appel d'offres .

En application du code de l'énergie et en vue de la préparation d'offres de fourniture d'électricité et gaz ; merci de me confirmer **votre autorisation pour accéder auprès des gestionnaires de réseaux ENEDIS et GRDF aux données techniques** (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...) associées au(x) PDL et PCE .PDL 01168885525939
PDL50058276338774
PDL 50029333913797
PDL 50050321653598Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention "**BON POUR ACCORD**". Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française.

Dans l'attente de votre retour, je vous présente mes salutations distinguées

**Estelle MARTINET**
Consultante Energies Grands Comptes
estelle.martinet@dune-energie.fr
0699047070
www.dune-energie.fr

Maxime Picavet <m.picavet@restaurantsdelille.com>
À : Estelle Martinet <estelle.martinet@dune-energie.fr>

8 novembre 2022 à 11:42

Estelle,

Je te confirme notre « bon pour accord ».

Merci

Cordialement,

Maxime PICAUVET
Directeur Administratif et Financier
+33 (06) 07 57 52 89